

**ENGAGEMENT N° 2**

**Référence :** E-2 (SCGM), Notes sténographiques du 6 février 2014, volume 1, page 50

**Demande :** « Vérifier si dans le compte de taxes il est bien indiqué « terrain et bâtisse ». D'après le document de taxes pour l'usine LSR, fournir l'évaluation municipale du terrain (demandé par UC) »

**Réponse :**

Gaz Métro est propriétaire de deux lots distincts sur lesquels se trouvent l'usine LSR, ses équipements et les chemins d'accès. L'évaluation de la valeur foncière du premier terrain aux fins de taxation municipale est de 626 600 \$, soit 445 600 \$ pour le terrain et 181 000 \$ pour les bâtiments. Quant au second terrain, son évaluation est de 8 299 400 \$, soit 4 607 900 \$ pour le terrain et 3 691 500 \$ pour les bâtiments.